

010 Numéro de contrôle de la Bibliothèque du Congrès (NR)

Premier indicateur

Non défini

␣ Non défini

Second indicateur

Non défini

␣ Non défini

Codes de sous-zones

‡a Numéro de contrôle de la LC (NR)

‡b Numéro de contrôle du NUCMC (R)

‡z Numéro de contrôle annulé/invalidé de la LC (R)

‡8 Numéro de liaison de zone et de séquence (R)

DÉFINITION ET PORTÉE DE LA ZONE

Cette zone renferme le numéro de contrôle (LCCN), attribué par la Bibliothèque du Congrès (LC), de la notice bibliographique associée pour laquelle il faut créer une notice de fonds distincte. Le LCCN est le numéro de contrôle des notices bibliographiques distribuées par la Bibliothèque du Congrès.

Dans les notices de fonds distinctes distribuées par la Bibliothèque du Congrès, le numéro de contrôle d'une notice bibliographique associée de la LC est entré dans la zone 004 (Numéro de contrôle de la notice bibliographique associée). Un organisme utilisant des notices de fonds de la LC peut transférer le numéro de contrôle d'une notice bibliographique associée de la zone 004 à la zone 010 et placer son propre numéro de contrôle de la notice bibliographique associée dans la zone 004.

Il faut se reporter également aux zones 014 (Numéro de liaison), 016 (Numéro de contrôle de l'agence bibliographique nationale) et 035 (Numéro de contrôle de système) en ce qui a trait aux autres numéros de contrôle de notices bibliographiques associées attribués par d'autres sources. Pour une description détaillée de la structure du numéro de contrôle de la LC des notices bibliographiques, il faut consulter la zone 010 (Numéro de contrôle de la Bibliothèque du Congrès) dans le *Format MARC 21 pour les données bibliographiques*.

LIGNES DIRECTRICES POUR L'APPLICATION DES DÉSIGNATEURS DE CONTENU

■ INDICATEURS

Les deux positions d'indicateur sont non définies; chacune contient un blanc (␣).

■ CODES DE SOUS-ZONES

‡a - Numéro de contrôle de la LC

La sous-zone ‡a renferme le numéro de contrôle de la LC valide d'une notice bibliographique.

010 ␣␣‡a␣␣85153773␣

010 ␣␣‡a␣nuc76039265␣

‡b - Numéro de contrôle du NUCMC

La sous-zone ‡b contient le numéro d'entrée valide d'une notice bibliographique, tel que trouvé dans le *National Union Catalog of Manuscript Collections* (NUCMC). Ce numéro commence par le préfixe *ms*.

010 ␣␣‡bms␣78001237␣‡bms␣85000779␣

010

‡z - Numéro de contrôle annulé/invalidé de la LC

La sous-zone ‡z renferme un numéro de contrôle annulé ou invalide de la LC ou du NUCMC. Il faut entrer chaque numéro de contrôle annulé ou invalide dans une sous-zone ‡z distincte.

010 ‡zabbb76647633‡zscb76000587b

010 ‡zabbb81691938‡zb76000587b82692384b

‡8 - Numéro de liaison de zone et de séquence

Voir la description de cette sous-zone dans l'Annexe A.

CONVENTIONS D'ENTRÉE DES DONNÉES

La zone 010 est une zone dont l'usage est réservé à un organisme; on ne peut l'utiliser que pour un numéro de contrôle de la LC.

Ponctuation

Il n'y a pas de signe de ponctuation à la fin de la zone 010. On se sert du trait oblique pour séparer les données de révision du numéro de contrôle et de n'importe lequel suffixe. On sépare aussi les suffixes multiples par un trait oblique.

Casse

Les préfixes sont toujours entrés en minuscules. Les suffixes et les identificateurs alphabétiques ajoutés à la fin du numéro de contrôle de la LC sont entrés en majuscules.

Information sur le fonds intégrée

Lorsque l'information sur les fonds est intégrée à une notice MARC bibliographique, il ne faut pas entrer de données dans la zone 010.